{BnF

Les évolutions liées à la Transition bibliographique et aux nouvelles règles RDA-FR

Mathilde Koskas, département du Dépôt légal/BnF

{BnF



dérivées de RDA

La Transition bibliographique

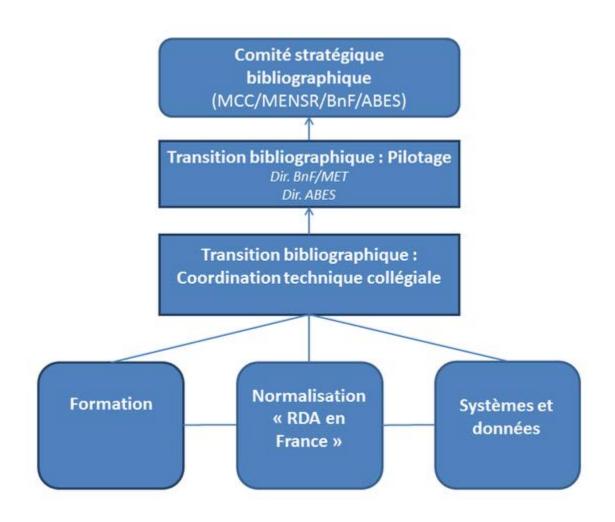
La position française

Inscrire la problématique de l'évolution des règles de catalogage dans un plus large mouvement d'évolution qui nécessite une démarche d'ensemble d'accompagnement au changement dans les établissements.

Objectifs

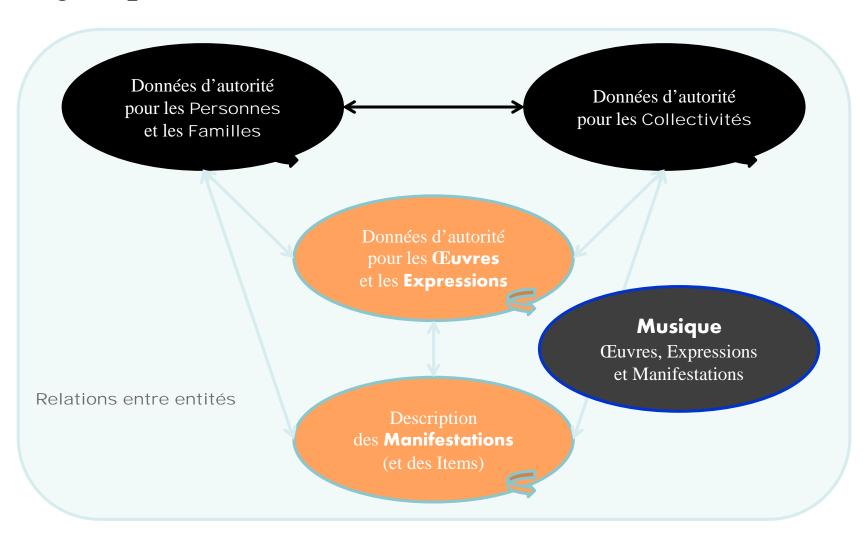
- FRBRisation des catalogues
- Visibilité des données de bibliothèque sur le web
- Nouvelles règles de catalogage
 - > RDA et révision des règles de catalogage = un outil, pas une fin en soi

Le programme Transition bibliographique



Le groupe Normalisation « RDA en France »

6 groupes de travail



RDA-FR: Transposition française de RDA

- Code de catalogage appelé à remplacer les normes AFNOR
 - pour permettre un catalogage FRBRisé
 - en visant l'adoption à terme de RDA
 - Préparation d'un profil français d'application de RDA
 - Référence forte à RDA: structure du code, rédaction des règles
- Évolution progressive des règles
 - Traiter les éléments selon les priorités de catalogage
 - Structure par éléments de données
 - Publier les règles révisées au fur et à mesure de leur validation
 - Publication sur le site <u>transition-bibliographique.fr</u>

(BnF

RDA-FR: les nouvelles règles

RDA-FR: règles publiées en 2015

Description des Manifestations

Chapitres généraux

- Règles de transcription
 - Transcription
 - Nombres
 - Dates
- Règles générales sur les sources
 - Base pour l'identification de la ressource
 - Sources d'information

Éléments

- Mention de publication
 - Appliqué à la BnF depuis 2015
- Type de médiation
 - Appliqué à la BnF depuis 2016
- Type de contenu
 - Appliqué à la BnF depuis 2016
- Coordonnées

RDA-FR: règles publiées en 2016

Description des Manifestations

- Type de support
- Éléments relatifs à la zone de l'adresse
 - Mention de diffusion ou de distribution
 - Mention de fabrication
 - Mention de production (ressources non publiées)
 - Date de copyright
- Éléments pour la description matérielle des ressources électroniques
 - Principes généraux sur la description des supports
 - Importance matérielle
 - Caractéristiques du fichier numérique
 - Configuration requise

RDA-FR: règles publiées en 2017

Œuvres et Expressions

 Identification des œuvres et des expressions : Partie générale

Relations entre entités

 Relations principales (entre Œuvre / Expression / Manifestation / Item)

Personnes et Familles et Collectivités et Lieux

- Identification des personnes
- Enregistrement des attributs des Personnes, Familles et Collectivités : Partie générale

(BnF

Application à la BnF

Évolutions

- Format
- Application de catalogage
- Documents de règles (<u>Guide pratique du</u> <u>catalogueur</u>, manuels du format...) et pratiques dans les services
- Conversions entrantes et sortantes (UNIMARC, MARC 21, produits)
- Affichage (Catalogue général et *Bibliographie* nationale française)
- Formations (contenus, supports)

Type de contenu

indique la forme dans laquelle est exprimée une ressource (texte, image, etc.)

Type de médiation

indique le support requis pour avoir accès à la ressource (audio, électronique, etc.) ou l'absence de support requis (sans médiation)

- Format : évolution du référentiel, mise à jour des manuels de l'INTERMARC, des conversions entrantes et sortantes avec l'UNIMARC et le MARC21
- Outil de production : génération automatique
- Catalogue général et *Bibliographie nationale* : affichage (public et/ou ISBD)
- Reste à faire : rétrospectif



Cas de figure	Exemples	Type(s) de contenu	Type(s) de médiation
Livre sans illustrations ou avec illustrations minoritaires	Roman	Texte	sans médiation ou électronique
Livre avec texte et illustrations d'égale importance	Bande dessinée	Texte et Image fixe	sans médiation ou électronique
Livre avec illustrations majoritaires	Imagier	Image fixe	sans médiation ou électronique



« Abondamment » et « majoritaire »

Question d'équilibre entre texte et image

S'il y a majoritairement du texte, même s'il y a des images, on peut être amenés à n'entrer que txt.

Attention, les fonctions des auteurs ne conditionnent pas forcément la 051!

Plus de détails en réunions d'équipes avec des exemples.

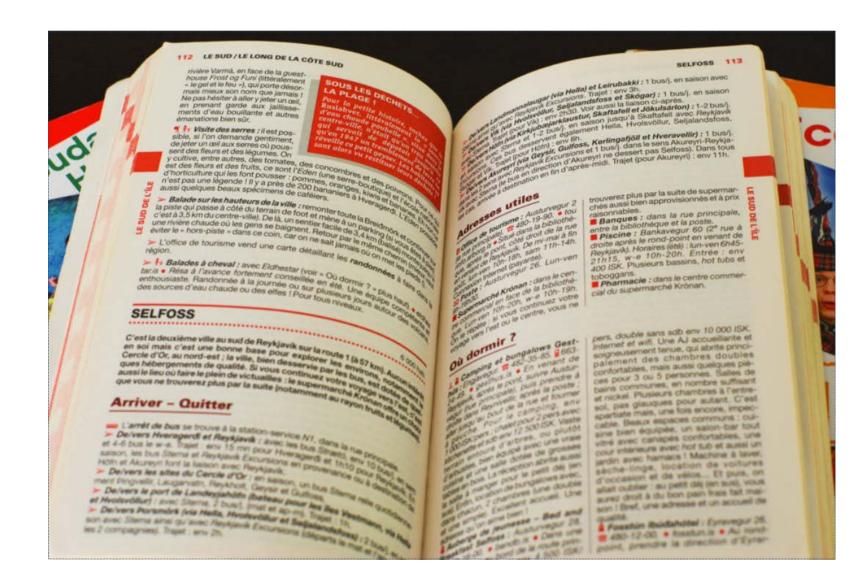


Texte et Image: 05 I##\$a txt \$a sti \$b n





Texte: 05 I ##\$a txt \$b n



{BnF

Texte et Image: 05 I##\$a txt \$a sti \$b n

124 / ILUSTRADOS ESPAGNOLS

PORTRAIT DE BERNARDO DE IRIARTE,

FRANCISCO JOSÉ DE GOVA Y LUCIENTES (DIT FRANCISCO GOVA), 1797, huile sur toile, 108×84 cm, Strasbourg, musée des Beaux-Arts.

« Goya facture chaque main qu'il dessine.»

Lorsque Goya exécute ce Portrait de Bernardo de Iriarte en 1797, ce dernier vient d'être nommé ministre de l'Agriculture. Mais c'est aussi un llustrado, un de ces hommes modernes qui voudraient ouvrir l'Espagne à l'esprit des lumières. Peut-être est-ce pour cette raison, par sympathie pour Bernardo de Iriarte, que Goya va légèrement le rajeunir : le ministre est alors âgé de 62 ans, et c'est vrai que, sur ce portrait, il ne les fait pas. Mais bon, à part ce petit détail, Goya reste tout à fait neutre. Il faut se souvenir qu'il est premier peintre de la Chambre du roi. Et il n'a pas attendu ce titre pendant dix ans pour risquer de le perdre sur un faux pas. Tant que va durer sa charge, Goya réalisera tous ses portraits officiels avec la même intégrité. Ce sera notamment le cas de la famille royale, qu'il peindra trois ans plus tard, sans aucune idéalisation. Il traite donc Iriarte comme n'importe quel ministre. Prestance de ministre. Éclairage de ministre. Un livre dans la main droite, en signe d'érudition. Et pas de main gauche! Vous savez pourquoi la main gauche d'Iriarte n'apparaît pas ? C'est parce que Goya facture chaque main qu'il dessine! Et que ses modèles préfèrent en sacrifier une, pour faire baisser le prix du tableau...

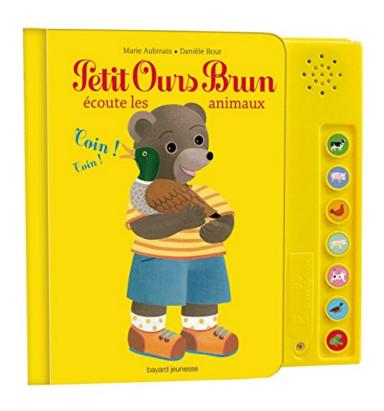
FRANCISCO GOYA 30 mars 1746 Fuendetodos -16 avril 1828 Bordeaux

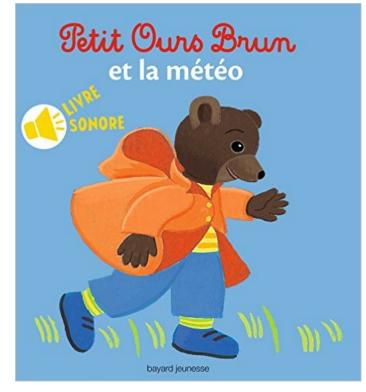
Peintre et graveur espagnol, il est à 15 ans l'élève de José Luzan à Saragosse. Entre 1763 et 1766, il se présente sans succès au concours de la Real Academia de Bellas Artes de San Fernando de Madrid. Après un voyage en Italie et ses premières commandes à Saragosse, il s'installe à Madrid en 1775. Il s'y fait une réputation, et entre rapidement au service de la famille royale. Dans le même temps, il intègre le cercle des Ilustrados. En 1785, il est nommé directeur adjoint de la peinture à la Real Academia de Bellas Artes de San Fernando, et l'année suivante, peintre du roi d'Espagne. Il devient peintre de la Chambre après l'arrivée au pouvoir de Charles IV d'Espagne en 1788.



(BnF

Texte et Image, 2 zones : 05 I##\$a txt \$a sti \$b n 05 I##\$a snd \$b s





{BnF

Image: 05 I ##\$a sti \$b n

